

Bonne année scolaire!

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire s'amorce à l'école Marie-Soleil-Tougas et toute l'équipe est prête pour accompagner

vos enfants dans leurs apprentissages.

C'est sous le thème "Unis dans nos différences" que nous avons accueilli vos enfants. Ce thème nous invite à célébrer ce qui nous rend uniques, à reconnaître la richesse de nos cultures, de nos forces, de nos talents et de nos idées. Le jeudi 4 septembre, nous aurons une activité spéciale "épluchette de maïs" et le vendredi 5 septembre, nous aurons une animation "Quiz de feu" pour les élèves du primaire.

Tous les mois, vous recevrez, une nouvelle édition du Petit-Soleil, notre journal-école qui vous permettra de tout savoir sur le quotidien et les activités vécues par vos enfants. Il s'agit de la source officielle d'information de notre école.

Une fois de plus, en 2025-2026, la réussite des élèves sera au cœur de toutes nos décisions et nos interventions. En plus d'actualiser notre projet éducatif, nous réviserons notre code de vie et poursuivrons nos activités en regard de la valorisation des comportements positifs en lien avec les valeurs de notre école: la rigueur, la collaboration et la bienveillance.

UNIS DANS NOS

DIFFERENCES

En nos noms personnels et au nom de toute l'équipe de l'école Marie-Soleil-Tougas, Nous vous souhaitons, chers parents, une bonne année scolaire.

Alain Labonté Sylvie Trudel
Directeur Directrice adjointe

Dates importantes - Septembre 2025

01

Congé

Fête du travail

Épluchette de mais (les enfants apportent leur lunch

> Rencontre parents 3e et 4e - 18h30

quand même)

04

5e et 6e - 19h00

05

Activité de la rentrée "Quiz de feu" Journée du lundi 10

Assemblée générale des parents (pour former le conseil d'établissement)



Photos scolaires



18

Journée pédagogique



La présence de tous les élèves est obligatoire lors de cette journée.



Préscolaire

15 h 50

8h25 Arrivée des autobus à l'école 8 h 25 Activités extérieures * 8 h 35 Entrée des élèves 8 h 40 Début des cours du matin 12 h 00 Début du dîner 13 h 15 Fin du dîner Activités extérieures * 13 h 15 13 h 28 Début des cours de l'après-midi 15 h 40 Fin de la journée

Départ des autobus

*Activités extérieures:

Les élèves du préscolaire sont pris en charge gratuitement par les éducatrices du service de garde pour réaliser des activités de motricité globale.

> Si vous désirez venir chercher votre enfant après l'école, merci de vous stationner près du centre communautaire (et non dans le débarcadère).

Primaire

Arrivée des autobus à l'école

Entrée progressive des élèves

Début des cours du matin

Début du dîner

Fin du dîner

Début des cours de l'après-midi

Fin de la journée

Départ des autobus





Horaire d'accès à la cour pour les élèves

Matin: après 8 h 25 Diner: après 13 h 10

Merci de vous assurer que vos enfants respectent ces heures.

Horaire du secrétariat

De 8 h 30 à 12 h 00 De 13 h 15 à 16 h 00

Notez que le secrétariat est fermé pour la période du dîner.

Attention:

Horaire du service de garde

Ouverture: 6 h 45 Fermeture: 17 h 45

Assurez-vous de respecter l'heure de fermeture afin d'éviter des frais de retard.

Équipe-école 2025-2026

Direction	Alain Labonté
Direction adjointe	Sylvie Trudel
Secrétariat	Linda Rovleav

Kathleen Scarlett

Lauriane Lepage

Micha Chartrand



Titulaires

051

053055

101

103

201

203

301

303

401

403

501

503

601

603

981

982

Agente de bureau

Marie–Ève Lesage	052	Édith Lévesque*	
Nathalie Marchand	054	Geneviève Amiot	
Chloé Leblanc-Dussault			

Isabelle Bonami 102 Marie-Claude Lavigne Chantale Ricard 104 Sophie Bourget Josée Mailhot Mathiev Le Gal 202

Claudia Cantin 204 Jasmine Béland Marie-Ève Cormier-Lacas 302 Audrey St-Hilaire Siméon

Julie Descôteaux Caroline Léveillé* 402 Pascale Daviault

Annie-France Houle* Julie Turcotte* 404 Fannie Burelle* 502 Nancy Dion*

Stéphanie Dussault* 602 Dominique Parella

Audrey Collin* 604 Amélie Bouchard* Mathilde Bilodeau

Éducation Physique

Isabelle Julien Roxane Renaud Sara Iovino

Ghislain Deschênes

Musique

Mariana-Gianina Ionescu Philippe Le Bouthillier Kim Gosselin

Orthopédagogie

Anglais

Annie-Claude Murray Myriam Verdoni Julien Marcotte

* Mariève Debien 501-502-601-603-604

* Nachida Achour 052-401-403-404

Équipe-école 2025-2026 (suite)

Éducation spécialisée (TES)Marie-Christine Bouchard

Karine Cieslik

Charlie Fredette

Katy Laviolette Marie-Claude Cadieux

Audrey Laflamme (classes des AS) Vicky Thibodeau (classes des AS) Ghizlane Boukhabza (classes des AS)

Préposée aux handicapés (PEH) Joanne Lavigne

Psychologie Geneviève Masson

Orthophonie Flavie Marquis

Ergothérapie Laurence Coulombe

Infirmière Caroline Auclair

Francisation Valérie Laurin

Conciergerie Mélanie Dubé Simon Proulx



Service de garde

Technicienne Éducatrice Cl. Pr. Martine Jolin Mélanie Girard

Jennifer Couto F.

Lyane Chalifoux

Ruben Louis

Julie Lalonde

Éducatrices Isabelle Trudeau

Hélène Tessier Chantal Leroux

Dieunane Louis-Jean Mila Hechevaria

Mélanie Groulx Stépahnie Collin Marie-Ève Lavoie Marie-Soleil Forget Zohra Mechache

Surveillant(e)s

Lise Bernier Marie-Josée Lévesque Josée Robitaille

Nancy Laroche Erika Oropeza Alexandre Lalonde

ve Elisabete Andrade Serge Major

Mavde St-Pierre

Journée du 30 septembre

La présence de tous les élèves est obligatoire lors de cette journée pour l'opération de 🏹 déclaration de clientèle annuelle du ministère de l'Éducation. Dans le cas d'une absence motivée (maladie, suivi médical ...), vous devrez vous présenter au secrétariat dans les meilleurs délais afin de signer un document officiel attestant que votre enfant fréquente effectivement notre établissement.

Mozaik Parents

Ce portail vous donne accès à une foule de renseignements en regard de la vie scolaire de votre enfant:

- Coordonnées de transport
- Bulletins
- Numéro de fiche
 - Possibilité de motiver une absence de votre enfant
- Aviser d'un retard ou d'un départ hâtif

En cas de situation climatique particulière ou de situation hors de notre contrôle, le centre de services scolaire pourrait devoir fermer les écoles ou suspendre les cours. Voici 4 façons d'en être informé:

- 1- Notre site école ou celui du CSSMI
- 2- Le message téléphonique du CSSMI (450-974-7000)

mozaïkportail

https://portailparents.ca

- 3- L'infolettre Urgence CSSMI (courriel)
- 4- Alerte Texto



secrétariat.



Informations importantes Communication avec l'école

Soyez vigilants en surveillant, tous les jours, la pochette communication de votre enfant ou encore vos courriels afin de ne pas manquer des informations importantes.

ABSENCES

Pour motiver une absence, nous vous demandons de favoriser le portail Mozaïk parent. Sinon, vous pouvez téléphoner au secrétariat en indiquant le nom complet de l'enfant, son numéro de groupe et la raison de l'absence.

IL EST IMPORTANT DE TOUJOURS MOTIVER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT AU SECRÉTARIAT AINSI QU'AU SERVICE DE GARDE, CAR MÊME SI VOUS AVEZ AVISÉ L'ENSEIGNANT(E) DE VOTRE ENFANT, IL/ELLE PEUT ÊTRE ABSENT(E) LORS DE CETTE JOURNÉE.

Téléphone: (450) 979-9736 #2

Courriel: marie-soleil-tougas@cssmi.qc.ca



RETARDS

La **ponctualité** est une valeur très importante à inculquer dès le jeune âge à nos enfants. Cependant, si votre enfant est en retard, il doit, en toute occasion, passer par le secrétariat afin d'en informer la secrétaire et recevoir un laissez-passer pour retourner en classe.

Des retards fréquents pourraient occasionner une "reprise de temps" pour les élèves concernés.

SECRÉTARIAT

Le secrétariat est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h.

<u>IMPORTANT</u>

LE SECRÉTARIAT EST FERMÉ DURANT L'HEURE DU DÎNER (DE 12 H À 13 H 15). IL N'Y AURA PERSONNE POUR VOUS
RÉPONDRE À LA PORTE PRINCIPALE DE L'ADMINISTRATION, ALORS IL EST IMPORTANT QUE VOTRE ENFANT ARRIVE LE MATIN
AVEC TOUT SON MATÉRIEL NÉCESSAIRE. EN TOUT TEMPS, SI VOUS VOULEZ DÉPOSER QUELQUE CHOSE POUR VOTRE
ENFAN
VEUILLEZ APPOSER UN PAPIER SUR L'OBJET INDIQUANT LE NOM ET LE GROUPE DE VOTRE ENFANT, PUIS DÉPOSER LE TOUT
DANS LE PETIT PANIER À L'ENTRÉE. SEULEMENT EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ SONNER À L'ADMINISTRATION PENDANT
LE MIDI.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION!

Informations importantes

VACANCES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Bien que nous ne le recommandions pas, si pour des raisons familiales vous prenez des vacances durant l'année scolaire, l'enseignant(e) de votre enfant n'est pas tenu(e) de fournir du travail à votre enfant ni d'assurer un suivi particulier à son retour.

Veuillez noter que les mois d'octobre, novembre, février, mars et juin seront marqués par des évaluations et la remise d'une communication écrite ou par des bulletins. De plus, les examens du Centre de services et du Ministère ne peuvent être repris sans un billet médical.

PROPRETÉ DANS L'ÉCOLE

Afin de conserver notre environnement propre et agréable, nous vous demandons de fournir à votre enfant une paire de souliers supplémentaire qu'il laissera à l'école et qu'il portera à l'intérieur. Merci de votre collaboration.



CHIENS AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Pour des raisons de sécurité, les chiens sont interdits sur le terrain de l'école. Merci de votre compréhension!

ALLERGIES SÉVÈRES

Des élèves de l'école souffrent d'allergies sévères aux arachides et aux noix. Nous vous demandons D'ÉVITER EN TOUT TEMPS D'INCLURE DES ALIMENTS CONTENANT DES NOIX OU DES ARACHIDES DANS LES COLLATIONS ET LE REPAS DE VOTRE ENFANT (barres tendres, Nutella, etc.).

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer de très sévères réactions.

Informations importantes

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont regroupés près du service de garde dans l'atrium (sauf pour les objets de valeur qui sont remis au secrétariat). Vous pouvez vous présenter à l'école, au besoin, pour venir y jeter un coup d'œil.

L'école ne rembourse ni ne remplace les objets personnels, volés, perdus ou brisés à l'école.



BICYCLETTES ET TROTTINETTES

Tels que dans les années antérieures, des supports à vélos sont disponibles pour sécuriser les vélos. Ils sont installés près du débarcadère parent ainsi que près de la passerelle sur la cour arrière.

Par mesure de sécurité, les élèves doivent laisser leur trottinette à l'extérieur de l'école. Il est possible pour eux de les verrouiller à la clôture de la ville comme dans les années passées.





Afin de prévenir les situations problématiques, il est important de nous aviser lorsque votre enfant a une maladie contagieuse ou lorsqu'il est atteint de pédiculose (poux). Prenez note que votre enfant sera retourné à la maison s'il fait de la fièvre.

Si votre enfant a une allergie qui pourrait nécessiter l'utilisation d'un "EPIPEN", il est de votre responsabilité de nous la fournir dès le début de l'année (au secrétariat). Celui-ci vous sera remis à la fin de l'année. Nous vous demandons également de nous fournir 2 petites photos de votre enfant.



Vous désirez vous impliquer à l'école

Rappel: Assemblée générale des parents le mercredi 10 septembre, à 19h, au local du service de garde.

1 - Le conseil d'établissement

Vous aimeriez représenter les parents et prendre part aux décisions importantes de l'école en leurs noms? Le conseil d'établissement est le meilleur endroit pour vous. Cette instance a pour fonction principale d'analyser la situation de l'école, principalement en regard des besoins des élèves ainsi que des enjeux liés à leur réussite. Les décisions d'un conseil d'établissement sont toujours prises dans le meilleur intérêt de tous les élèves. L'élection des membres du conseil d'établissement s'effectuera lors de l'assemblée générale des parents du mercredi 10 septembre à 19h. Vous êtes curieux ou curieuse? Venez y jeter un coup d'œil!

2- Le bénévolat

Vous aimeriez être bénévole pour la bibliothèque scolaire ou encore apporter votre aide pour une activité école? Simplement cliquer sur ce lien afin de nous partager vos disponibilités: https://forms.gle/YTszznzDW6jNBNMs7



Informations importantes Service de garde

450 979-9736, poste 1

Lien vers les règles de fonctionnement

COMMUNICATION AVEC LE SERVICE DE GARDE

- Tout document doit être adressé clairement à la responsable du Service de garde, Martine Jolin, via le courriel sqg.mst@cssmi.qc.c (ou encore directement au bureau de Mme Jolin).
- Veuillez noter qu'il est important de respecter votre entente de fréquentation comme convenu avec le SDG.

Le départ de votre enfant en cours de journée: Un pensez-y bien!

Nous recevons souvent des appels à la dernière minute nous informant d'un changement de fréquentation pour le service de garde ou pour une modification en regard du mode de retour à la maison.

Il est important de comprendre que nous tenons à la sécurité de nos élèves et que votre demande, parfois tardive, amène une incertitude dans la transmission et la réception de l'information dans cette période active dans l'horaire de votre jeune. Pour la sécurité de tous, aucune demande ne sera traitée après 14 h . Nous vous conseillons de prévoir tout changement à l'avance SVP.

De plus, nous vous demandons de venir chercher votre enfant APRÈS 15 H 50.

Entre 15 h 40 et 15 h 50 (départ des autobus), nous sommes en transition et en contrôle des présences, par les éducatrices, pour assurer la sécurité des enfants. Ce processus est grandement ralenti quand plusieurs parents se présentent à l'entrée à ce moment et demandent de récupérer leur enfant. Il serait donc grandement apprécié de considérer cette demande de l'école afin d'aider à la bonne marche de ce moment intense de transition entre la fin des classes, le départ des élèves et le début du Service de garde.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.

Prenez note:

La fréquentation de dépannage,
pour répondre à un besoin ponctuel
et non récurrent de garde d'un
parent, n'est plus offerte dans les
services de garde du centre de
services scolaire lors des jours de

Cantine et service du diner

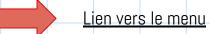


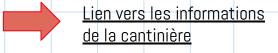
Nous sommes très heureux de retrouver Mme Manon Grondine et le service de cantine "Rayon de Soleil" pour l'année scolaire 25-26.

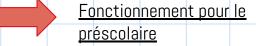
Un choix de repas (chaud et froid) est offert tous les jours à vos enfants (voir le menu).

Nous vous rappelons que les repas des restaurants de fastfood ne sont pas acceptés à l'école.

Nous favorisons l'achat de coupons à l'avance pour le paiement des repas afin que les enfants ne manipulent pas d'argent.







Le service de collation santé est offert (muffins, galettes, fruits préparés, ...). Les enfants doivent les commander le matin.



IMPORTANT

Si votre enfant dîne exceptionnellement à l'extérieur de l'école alors qu'il est inscrit comme dineur régulier, il est important d'avertir la responsable du service de garde le matin-même. La sécurité: l'affaire de tous!

ACCÈS À LA COUR D'ÉCOLE

Veuillez noter que les élèves ont accès à la cour d'école le matin APRÈS la cloche de 8 h 25, ils sont donc sous votre responsabilité jusqu'à cette heure. Avant ce moment, ces derniers doivent attendre à la clôture. À compter de 8 h 25, les portes ouvrent pour l'entrée progressive des élèves.

Au retour du dîner, les élèves sont admis dans la cour d'école à partir de 13 h 10. Nous demandons votre collaboration afin que les élèves n'arrivent pas trop tôt à l'école, ce qui nous permet d'assurer un encadrement sécuritaire.



Les élèves sont invités à entrer dans l'école aux endroits habituels et non par le secrétariat (à l'exception des élèves du préscolaire).

PRÉSENCE DES PARENTS DANS L'ÉCOLE ET SUR LA COUR

Comme vous le savez, pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents de ne pas circuler dans la cour de l'école. De plus, tous les visiteurs et bénévoles doivent se présenter au secrétariat de l'école afin de signer le registre des visiteurs et obtenir une cocarde de circulation. Aucun parent ou visiteur ne peut circuler librement dans l'école sans autorisation. Si un parent souhaite rencontrer le titulaire de son enfant, il serait apprécié de prendre rendez-vous avec ce dernier avant de se présenter à

La sécurité: l'affaire de tous!

STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE



Le débarcadère n'est pas un stationnement (donc aucun véhicule ne devrait se retrouver sans conducteur). Si vous désirez attendre la cloche avec votre enfant, nous vous invitons à utiliser le stationnement prévu à cet effet, du côté du centre communautaire. Il est strictement interdit de circuler ou de stationner dans le stationnement du personnel ainsi que dans

<u>le débarcadère des autobus</u>. Merci de donner l'exemple aux enfants en empruntant la traverse de piétons adjacente au stationnement.

CUEILLETTE DE VOTRE ENFANT EN FIN DE JOURNÉE

Merci d'attendre votre enfant à l'extérieur de la cour d'école, en laissant le trottoir libre pour que les élèves puissent circuler de façon sécuritaire.

SERVICE DE GARDE

À noter que dès 8 h 25, les élèves, <u>même ceux inscrits au Service de garde</u>, doivent se diriger directement sur la cour d'école où il y a de la surveillance (la porte principale n'est plus disponible pour le service de garde après 8 h 25). En fin de journée, vous pouvez venir chercher vos enfants au service de garde après 15 h 50 (soit après le départ des autobus).

DÎNER À L'EXTÉRIEUR

Pour des raisons de sécurité, nous exigeons toujours un message écrit des parents pour les enfants qui dinent habituellement à l'école et qui doivent exceptionnellement diner à l'extérieur. Vous devez également aviser le service de garde en téléphonant au 450 979-9736.



LA MÉDICATION À L'ÉCOLE

L'école peut exceptionnellement administrer des médicaments que le médecin a prescrits à votre enfant. Si le dosage rend impossible la prise de médicament exclusivement à la maison, vous devez venir à l'école remplir le formulaire « Autorisation d'administrer un médicament » et nous remettre le médicament en main propre. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie.

Les enfants ne peuvent en aucun cas prendre le médicament eux-mêmes et/ou le transporter dans leur sac à dos ou leur boîte à lunch.

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps que les enfants aient en leur possession des médicaments même ceux en vente libre (tels que Tylenol, Advil, Mydol...). Pour la sécurité de tous les élèves, si un élève a en sa possession des médicaments, nous serons dans l'obligation de les prendre. Vous pourrez les récupérer en personne au secrétariat.



RAPPORTS DE PROFESSIONNELS

Lorsque vous désirez nous remettre un rapport d'un professionnel (neuropsychologue, orthophoniste, audiologiste, ...), nous devons vous faire signer un formulaire. Ce dernier est disponible au secrétariat.

Il nous indique l'endroit où vous désirez que nous déposions ce rapport

- · dans le dossier d'aide de l'élève. Ce dossier demeure sous la responsabilité de la direction d'école. L'accès est permis aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.
- · dans le dossier psychologique ou orthophonique, ... Ces dossiers demeurent sous la responsabilité du professionnel concerné. L'accès lui est réservé et il a la responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.

